

**DECISION**

**OBJET : Préservation de la ressource en eau et de la biodiversité - veille foncière - autorisation de signature de la convention avec la SAFER Bourgogne-Franche-Comté**

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire à compter du 8 octobre 2022, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de préserver les ressources en eau de la Communauté Urbaine Creusot Montceau contre les pollutions diffuses,

Considérant que l'acquisition foncière est un outil permettant de contribuer à cette préservation, en mobilisant les outils les plus pertinents en matière de maîtrise foncière sur les espaces agricoles (clauses environnementales) et forestiers (gestion écologique),

Considérant que le partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de Bourgogne-Franche-Comté, sous forme de convention donnant accès notamment à l'outil Vigifoncier, permet à la Communauté Urbaine de se positionner rapidement sur des mouvements fonciers.

DECIDE ce qui suit :

- D'approuver les termes du projet de convention précitée ;
- De signer ladite convention ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

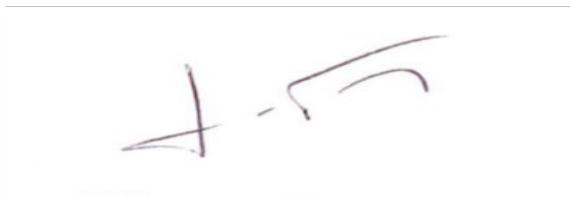
Fait à Le Creusot, le 20 février 2023

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 21 février 2023

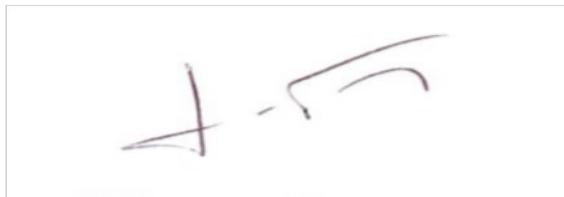
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

et publié, affiché ou notifié le 21 février 2023

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Jean-Marc FRIZOT

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J-M Frizot', enclosed in a thin black rectangular border.

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Jean-Marc FRIZOT

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J-M Frizot', enclosed in a thin black rectangular border.